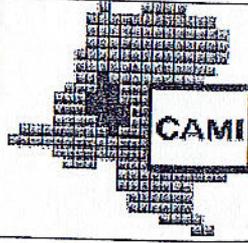


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CADASTRE MINIER

Téléphone: 015 162618
Facsimile:
Email: info@cami.cd
Website: www.cami.cd



DIRECTION GENERALE
Croisement des Avenues Mpolo Maurice et
Kasa-Vubu, GOMBE
BP 7987, Kin 1
KINSHASA

Kinshasa, le 15 SEP 2010

ACTE NOTARIE

L'an deux mille dix, le quinzième jour du mois de septembre-----
Nous soussignés Jean-Félix MUPANDE KAPWA, Directeur Général du Cadastre Minier,-----
Kinshasa/Gombe, certifions que -----
Le contrat d'Amodiation du 08 septembre 2010 conclu entre la GECAMINES et la société
CHEMICAL OF AFRICA-----
Dont les clauses sont ci-dessus insérées, nous a été présentées ce jour à Kinshasa par -----
Monsieur Nelson KABALA NSENGA, Chef de Service au Département Juridique de
GECAMINES, agissant pour le compte de 2 parties, en vertu du mandat lui confié
conformément aux dispositions de l'article 14 dudit contrat d'Amodiation-----
Comparaissant en personne, en présence de Messieurs SHAMPA KAPUKU et -----
MULUNGULUNGU NACHINDA-----
Agents du Cadastre Minier, témoins instrumentaires à ce requis, réunissant les conditions
exigées par la loi.-----
Lecture du contenu de l'acte susdit a été faite par nous, Notaire, au comparant et aux témoins.
Le comparant préqualifié a déclaré devant nous et en présence desdits témoins que l'acte
susdit tel qu'il est dressé renferme bien l'expression de ses mandants, qu'ils sont seuls
responsables de toutes contestations pouvant naître de l'exécution des présentes sans évoquer
la responsabilité du Cadastre Minier ainsi que de son Directeur Général, agissant en tant que
Notaire conformément aux articles 12 du Code Minier et 177 du Règlement Minier.-----

En foi de quoi, les présentes ont été signées par nous, Notaire, le comparant et les témoins et
revêtues du sceau du Cadastre Minier.-----

SIGNATURE DU COMPARANT

Nelson KABALA NSENGA

SIGNATURE DES TEMOINS

SHAMPA KAPUKU

DROITD PERCUS

Frais de dépôt :200.....USD

Suivant quittance n° 10213/B1

Inscription au cahier d'enregistrement des demandes d'inscription des contrats
d'amodiation—l'an deux mille dix, le 15 septembre-----

frais d'acte

SIGNATURE DU NOTAIRE

Jean-Félix MUPANDE KAPWA

MULUNGULUNGU NACHINDA

NOTAIRE